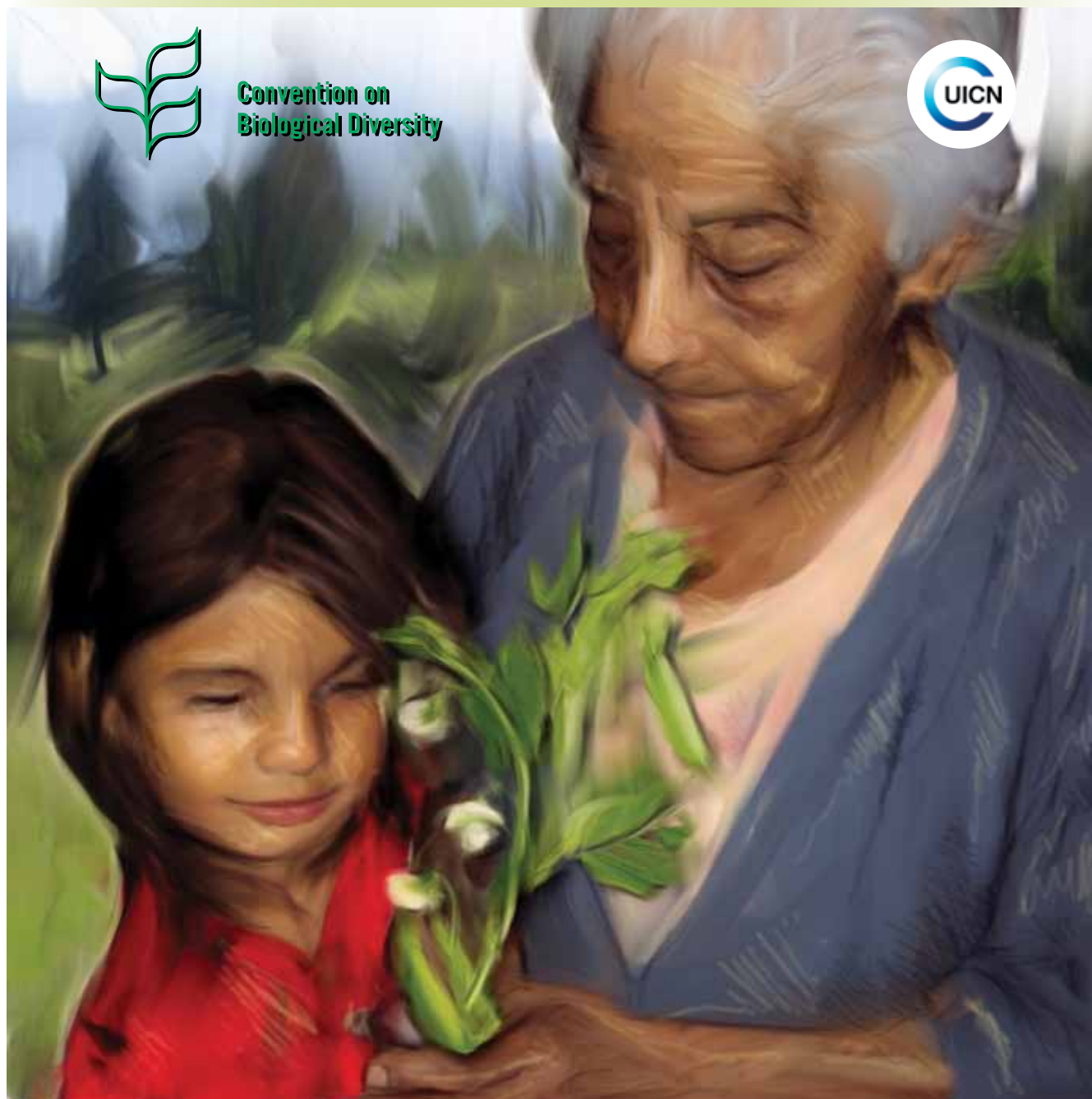


Le Genre et l'Accès et le Partage des Avantages des Ressources Génétiques (APA)



Le troisième objectif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) vise «le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et

à un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et technologies». L'intégration des considérations spécifiques de genre dans l'APA et des savoirs traditionnels (ST) pourrait contribuer à la réalisation de cet objectif,

dans la mesure où l'égalité entre les sexes est un élément essentiel de toute action visant à assurer la conservation de la nature et la répartition juste et équitable des avantages. En particulier, l'intégration des considérations de genre pourrait contribuer à prévenir l'exploitation des savoirs traditionnels des femmes et pourrait transformer l'inégalité sociale et les structures institutionnelles qui empêchent les femmes d'avoir un accès juste et équitable aux avantages. L'utilisation et le développement des ressources génétiques, s'ils sont mis en œuvre sans prendre en considération les besoins et pratiques des communautés, pourraient mettre en péril leurs moyens de subsistance.

L'intégration des questions de genre dans la direction de l'APA pourrait contribuer à la réalisation des obligations découlant des droits de l'homme, des droits au développement durable et à la CDB. En fin de compte, répondre aux obligations internationales sur l'égalité des sexes par rapport à l'APA et les savoirs traditionnels pourrait créer une situation gagnant-gagnant pour tous, et aider à satisfaire les trois objectifs de la CDB et l'objectif de 2010 pour réduire de façon significative le rythme actuel d'appauvrissement de la biodiversité (Tobin et Aguilar, 2007).

Il est urgent que toutes les parties prenantes (usagers, pays d'origine, communautés d'origine, propriétaires de ressources, chercheurs de pays utilisateurs, et autres) incluent une perspective spécifique de genre dans leurs Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) et de prendre les mesures appropriées pour assurer l'égalité des sexes entre les hommes, les femmes,

les garçons et les filles. Pour promouvoir cette inclusion de genre, le Secrétariat de la CDB a mis en place un point focal genre et a élaboré un plan d'action genre, en collaboration avec l'UICN.

Exemples

- Selon le SPANB du Guatemala, les avantages découlant de l'utilisation de tous les aspects liés à la biodiversité, aux écosystèmes, aux espèces et aux gènes devraient être distribués d'une manière juste et équitable, sans discrimination concernant le genre, l'ethnie, l'âge, le niveau socio-économique ou le lieu d'origine.
- Au Bhoutan, les moyens de subsistance des femmes rurales dépendent de façon significative de la valeur génétique des cultures. Les femmes sont plus informées du potentiel génétique des cultures et des conditions environnementales incontestables. Compte tenu de leur dépendance et de leur connaissance, les femmes rurales pourraient donc jouer un rôle important dans les stratégies développées pour utiliser les ressources génétiques et devraient recevoir une part équitable des avantages (SPANB du Bhoutan).
- La médecine traditionnelle est une source principale de soins de santé pour environ 80% de la population de certains pays en développement, et les femmes, plus que les hommes, ont souvent une connaissance plus spécialisée des plantes sauvages utilisées comme médicaments (Sillitoe, 2003).
- Comme les hommes sont de plus en plus à la recherche d'un travail rémunéré loin de leurs terres et ressources, les

Dans une étude menée au Salvador, les femmes ont fait preuve d'une meilleure connaissance de la diversité des plantes et des animaux utilisés à des fins médicinales. Cette connaissance est due à leur rôle traditionnel de guérisseuses et elle produit un impact positif sur la santé de la communauté (SPANB du Salvador).

femmes sont responsables du contrôle, du développement et de la transmission d'importants savoirs traditionnels (ST). Par conséquent, les savoirs traditionnels se transmettent par des générations de femmes, de la grand-mère à la petite-fille, de la tante à la nièce, de la mère à la fille et de la sœur aînée à la jeune sœur (Turner, 2003).

- Même si un petit nombre d'espèces fournit une grande partie des besoins alimentaires du monde, des centaines d'autres espèces sont utilisées par des communautés spécifiques pour compléter leur alimentation. Dans de nombreuses régions, les femmes ont un rôle clé dans la croissance et la préservation de ces espèces sous-utilisées. Au Yémen, les femmes font pousser certaines cultures telles que des arachides, des citrouilles, des légumes à feuilles, le niébé, des concombres et des patates douces, qui ont pour effet d'augmenter la biodiversité et la sécurité alimentaire de la ferme. Ces cultures ont été identifiées comme des «cultures de femmes» et exigent beaucoup de précision et de patience dans la plantation, le désherbage, la récolte, la transformation, la conservation et la préparation des aliments (SPANB du Yémen).
- La diversité génétique de nombreuses espèces est préservée parce que les femmes préfèrent des caractéristiques spécifiques. Par exemple, les femmes andines choisissent des pommes de terre ayant des caractéristiques qui reflètent leurs exigences de cuisson (Howard, 2003). On rapporte que les femmes rwandaises produisent plus de 600 variétés de haricots et que les femmes Aguarunas du Pérou plantent plus de 60 variétés de manioc (FAO, 2001). Les femmes yéménites sélectionnent des semences avec des caractéristiques préférées comme la couleur, la taille, la stabilité génétique, la tolérance aux maladies, l'appétence et la facilité de plantation (SPANB du Yémen).
- Des inégalités existent entre les sexes dans l'accès à la terre et la propriété, et en moyenne moins de 10% des agricultrices des pays en développement possèdent des terres (Henri, n.d). Au Kenya, bien que les lois n'empêchent pas les femmes d'en posséder des terres, elles font toujours face à de nombreuses difficultés en essayant d'en posséder (SPANB du Kenya). L'absence de propriété foncière pourrait entraver l'accès des femmes à de nombreux avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Natura, une société brésilienne qui produit des cosmétiques, des produits d'hygiène personnelle et des parfums, fait usage des connaissances traditionnelles des femmes Ver-as-Ervas. Celles-ci ont entamé une procédure administrative devant l'autorité compétente, afin de revendiquer les avantages associés à l'utilisation des connaissances qu'elles ont fournies. Cet accord a été signé par Natura et les Ver-as-Ervas, mais n'a pas encore été approuvé par le Conseil de Gestion du Patrimoine Génétique du ministère de l'Environnement, en raison de la complexité de la question et du manque d'orientations juridiques claires sur l'accès et le partage des avantages associés aux savoirs traditionnels (CDB, 2008).

CDB. (2008). Sixième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (ABS WG-6): Etudes de cas. Convention sur la diversité biologique. Extrait en février 2008 du site Web: <http://www.cbd.int/doc/meetings/abs/abswg-06/other/abswg-06-cs-all-fr.pdf>

FAO. (2001). «Les femmes, utilisatrices, conservatrices et gestionnaires de la diversité agrobiologique». Extrait en avril 2008 du site Web: http://www.fao.org/sd/2001/PE1201a_fr.htm

Henri, S. (n.d). "Liberalizing Trade in Agriculture and Women's Human Rights". Presentation PowerPoint. Extrait en octobre 2007, du site Web: www.nccr-trade.org/images/stories/publications/IP4/PP_Workshop_%20Trade%20and%20Gender_Simone%20Heri.ppt

Howard, P. (2003). The Major Importance of 'Minor' Resources: Women and Plant Biodiversity: Gatekeeper Series No.112. UK: IIED.

Stratégies et plan d'action nationaux pour la biodiversité de: El Salvador, Guatemala, Kenya, Mali et Yemen. Extrait en février 2008, du site Web: <https://www.cbd.int/nbsap/search/>

Sillitoe, P. (2003). "The Gender of Crops in the Papua Highlands". In P. Howard (Ed.), Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation. UK: Zed Books Ltd.

Tobin, B. and Aguilar, L. (2007). Mainstreaming Gender Equality and Equity in ABS Governance. Costa Rica: IUCN.

Turner, N. (2003). "Passing on the News". In P. Howard (Ed.), Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation. UK: Zed Books Ltd.

Wooten, S. (2003). "Losing ground: Gender relations, commercial horticulture, and threats to local plant diversity in rural Mali". In P. Howard (Ed.), Women and Plants: Gender Relations in Biodiversity Management and Conservation. UK: Zed Books Ltd.

Cette fiche a été préparée par Andrea Quesada-Aguilar, Gabriela Mata, et Paula Zúniga sous la supervision technique de Lorena Aguilar, Conseillère principale en Genre de l'IUCN. Convention sur la Diversité Biologique. Illustration: Benjamín Briceño. Édition: Eric Hidalgo